



CCAS DE  
Leers

# Être **SENIOR** à Leers



## LE GUIDE



# SOMMAIRE

Être **SENIOR** à Leers

**Interlocuteurs**

4

CCAS - Conseil des seniors

Être **SENIOR** à Leers

**Services : Ville et CCAS**

5

CCAS - Mairie

Être **SENIOR** à Leers

**Autonomie**

6

Maintien à domicile - MDPH - Clic' Rivage - Mobilité - Sortir +

Être **SENIOR** à Leers

**Santé**

9

Retour à domicile - Mutuelle citoyenne - Les professionnels de santé

Être **SENIOR** à Leers

**Habitat**

15

Logements seniors - Aide au logement - Opération Tranquillité Vacances - Tranquillité Seniors - MaPrim Adapt - Bien chez moi

Être **SENIOR** à Leers

**Loisirs**

18

Numérique - Semaine bleue - Voyage des aînés - Atelier prévention - Associations

Être **SENIOR** à Leers

**Glossaire**

19

Glossaire - Notes

# ÉDITO

Chères Leersoises, chers Leersois,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente ce guide à destination de nos aînés, fruit d'un travail collaboratif entre les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Conseil des Seniors.

Ce livret a été pensé pour vous : pour vous accompagner dans votre quotidien, pour vous informer sur les dispositifs et services qui vous sont dédiés, et pour vous encourager à participer pleinement à la vie de notre commune. À Leers, nous avons la conviction que le bien-vieillir est une richesse collective, et que chacun doit pouvoir le faire en toute liberté, en étant accompagné si nécessaire et en fonction de ses envies et besoins.

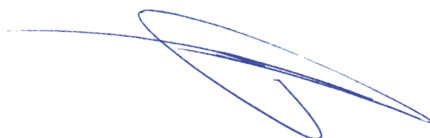
Vous y trouverez des informations pratiques, des contacts utiles, des propositions d'activités, ainsi que les engagements de la Ville pour favoriser le lien social, la mobilité, la santé, et l'autonomie de chacun.

Je tiens à saluer l'implication du Conseil des Seniors, dont les réflexions et les contributions permettent d'ancrer nos actions dans les réalités et les besoins concrets de nos aînés. Leur engagement, aux côtés du CCAS, illustre la volonté forte de co-construire une ville plus solidaire et plus à l'écoute.

Ce guide est le vôtre. N'hésitez pas à le consulter, à le partager, et à nous faire part de vos suggestions pour l'enrichir encore.

Avec toute ma considération et mon attachement à notre belle ville de Leers.

Jean-Philippe Andriès  
*Maire de Leers*  
*Conseiller métropolitain*





## CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est en charge de :

- L'action sociale et l'insertion
- La politique de prévention et maintien à domicile
- La gestion des 2 résidences d'hébergement seniors

Le CCAS est la porte d'entrée pour toutes vos questions, il peut vous aider dans vos démarches administratives et vous orienter vers les partenaires compétents



## Conseil des seniors

- Le Conseil des Seniors : Une instance à votre écoute et un relais à l'échelle des quartiers.

**Contact :** Joëlle Lepla,  
adjoindte aux Solidarités et animations  
des seniors. Mail : [jlepla@ville-leers.fr](mailto:jlepla@ville-leers.fr)  
Permanences en mairie :  
Mardi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous



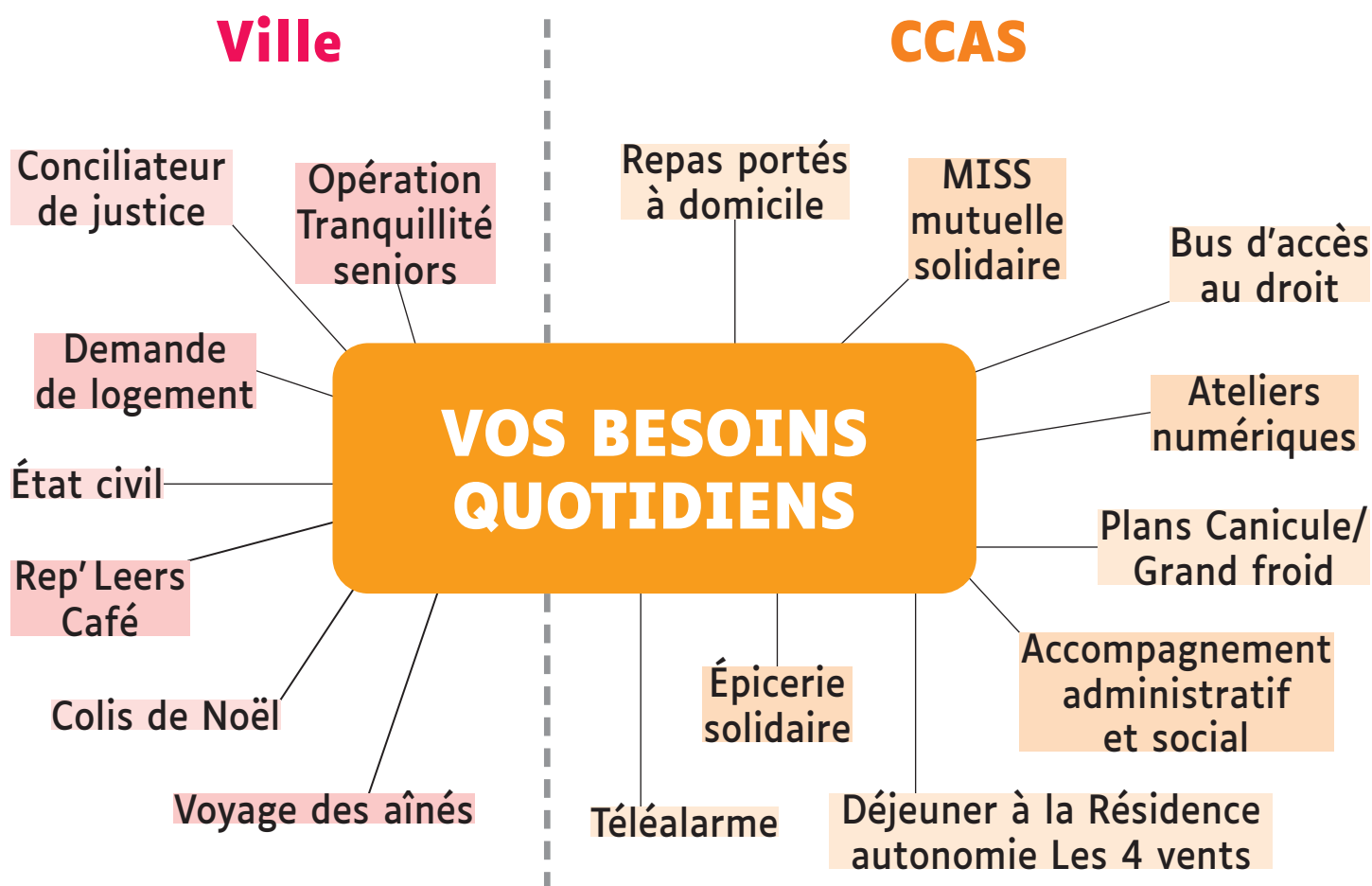
**LE Conseil  
des Seniors**





## CCAS - Ville

La Ville agit pour les aînés par le biais des différents services municipaux (affaires générales, état civil, animation, festivités...).  
Le CCAS complète l'accompagnement par des missions spécifiques destinés aux Seniors.



**Accueil mairie : 03 20 20 06 00**  
**contact@ville-leers.fr**

**Accueil CCAS : 03 20 20 06 05**  
**ccas@ccas-leers.fr**



## Maintien à domicile

Afin de se maintenir à domicile, il existe plusieurs dispositifs portés par les caisses de retraite et le Département.

Ces prestations sont destinées aux personnes en perte d'autonomie ayant besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne ou dont l'état nécessite une surveillance particulière : ménage, aide aux repas, jardinage...

### Des plans d'aide sont accordés sous certaines conditions :

#### La CARSAT

finance le dispositif « OSCAR »

Critères d'éligibilité :

- Être retraité de la CARSAT
- Rencontrer des difficultés pour les gestes du quotidien (GIR 6 et 5)



**NB :** Si vous ne dépendez pas de la CARSAT, renseignez-vous auprès de votre caisse de retraite.

#### Le Département du Nord

finance l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie)

Critères d'éligibilité :

- Être âgé de + de 60 ans
- Avoir besoin d'une aide pour les gestes essentiels de la vie quotidienne (GIR 4 à 1)



Participation financière variable en fonction des ressources du demandeur.  
Le reste à charge est récupérable partiellement sur les impôts

**Pour le maintien à domicile, le CCAS propose des repas à domicile et la téléassistance**

**Dossiers à retirer au CCAS**

**Il peut vous aider à solliciter les plans, aides et dispositifs**





## Le Relais Autonomie CLIC Rivage

Il peut aussi être l'un de vos interlocuteurs, dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie.

Tél. : 03 20 94 94 32

relaisautonomie@clicrivage.fr

4 rue des Poilus 59150 - Wattrelos



## Mobilité

La Maison Départementale  
des Personnes Handicapées (MDPH)

Elle étudie votre situation pour répondre aux besoins liés à la perte d'autonomie et au handicap :



### ■ Carte mobilité Inclusion mention « Stationnement »

Pour se garer sur les places réservées aux personnes handicapées

### ■ Carte mobilité Inclusion mention « Priorité »

Permet d'éviter les files d'attentes et d'obtenir des places assises dans les transports en commun

### ■ Carte mobilité Inclusion mention « Invalidité »

Si votre taux d'incapacité est reconnu à plus de 80 %

Dossiers téléchargeables sur <https://mdph.lenord> ou à retirer au CCAS  
MDPH : 73 avenue du Président John F. Kennedy, 59800 Lille

**ILÉVIA** : Tarifs réduits  
pour les + de 65 ans.

Vous possédez une carte  
PASS PASS, le CCAS active  
vos droits pour bénéficier  
de ses tarifs préférentiels  
Renseignements  
au CCAS.



**33** Tourcoing Einstein - Leers-Nord Belgique

**35** Tourcoing Centre - Roubaix Eurotéléport





## **SORTIR +** (pour les + de 75 ans)

Si vous dépendez de la caisse de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, pour toutes les sorties de la vie quotidienne, vous pouvez être accompagné dans vos déplacements, sans conditions de ressources et dans la limite d'un plafond fixé chaque année.

### **À partir de 75 ans**

- **Sortir Plus**

Renouer avec les sorties, en voiture ou à pied, accompagné par un professionnel de confiance.



- **Aide à domicile momentanée**

Se faire aider en cas de difficulté temporaire.

Pour accéder à ces deux services :

**0 971 090 971**

Service gratuit  
+ prix appel

**<https://services75ans.agirc-arrco.fr/>  
ou le CCAS peut vous accompagner**



## Retour à domicile après hospitalisation

Comment bien préparer la sortie et le retour à domicile après hospitalisation.

|                | Hospitalisation programmée                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Hospitalisation d'urgence                                                            |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AVANT</b>   | <p>Pour préparer votre hospitalisation et votre retour à domicile, avant l'hospitalisation, vous pouvez contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Votre caisse de retraite principale et complémentaire</li><li>■ Votre mutuelle</li><li>■ Vos assurances personnelles (habitation, etc.)</li></ul> |  |
| <b>PENDANT</b> | <p>Rencontrer l'assistante sociale de l'hôpital pour la préparation de la sortie et mettre en place les besoins nécessaires au retour à domicile dans les meilleures conditions possibles : aide-ménagère, port de repas à domicile...</p>                                                                        |                                                                                      |
| <b>APRÈS</b>   | <p>Le CCAS peut vous accompagner dès votre retour à domicile pour le maintien des aides. N'hésitez pas à le contacter. Il peut vous renseigner et vous orienter dans vos démarches.<br/>Tél. : 03 20 20 06 05</p>                                                                                                 |                                                                                      |

N'hésitez pas à demander à votre médecin traitant si vous pouvez bénéficier de bons de transport pour vos rendez-vous médicaux



## La mutuelle citoyenne (MISS)

Quelle complémentaire santé choisir ?

Comment être le mieux couvert possible au meilleur tarif ?

La MISS répond à toutes ces questions.

Permanences à l'Hôtel de Ville sur rendez-vous au 09 82 51 68 68  
ou directement sur le site <https://missionsantesociale.fr>



## LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

### Médecins généralistes

Maryse Dekeister  
6 place Lucien Demonchaux  
☎ 03 20 75 50 95

Sylvie Gradelle  
21 bis rue Joseph Leroy  
☎ 03 20 83 48 48

François Hennevin  
34 rue Joseph Leroy  
☎ 03 20 83 92 92

Rémy Hennevin  
34 rue Joseph Leroy  
☎ 03 20 83 92 92

Bertrand Lemoigne  
(Acupuncteur)  
7 ter rue des Patriotes  
☎ 03 20 83 38 02

Robert Lottin  
84 rue de Wattrelos  
☎ 03 20 82 15 75

### Chirurgiens-dentistes

Florence Hennevin  
34 rue Joseph Leroy  
☎ 03 20 45 23 39

Isabelle Hennevin-Ruckebusch  
34 rue Joseph Leroy  
☎ 03 20 45 23 39

Crina Nicolae  
7 rue du Général de Gaulle  
☎ 03 20 75 18 18

Dominique Ruckebusch  
34 rue Joseph Leroy  
☎ 03 20 45 23 39

Thomas Willot  
30 rue des Patriotes  
☎ 03 20 75 31 16

*Liste non-exhaustive au 1<sup>er</sup> juin 2025*



## LES PROFESSIONS PARAMÉDICALES

### Infirmiers

**Centre de Soins Infirmiers  
et son dispensaire**

9 bis rue du Général de Gaulle  
☎ 03 20 75 73 26

Nawal Bouhodani  
55 rue Victor Hugo

Nathalie Cnudde-Dendoncker  
4 place Lucien Demonchaux  
☎ 06 47 00 68 75

Amélie Deprez  
7 rue Victor Hugo

Donia Dewaele  
26 rue Victor Hugo  
☎ 07 63 07 26 52

Delphine Leclercq  
3 bis rue de Wattrelos  
☎ 06 42 90 16 44

**Cabinet 8 rue Léon Gambetta**  
Edwige Vroman  
☎ 06 22 39 69 73  
Valérie Lerouge

**Cabinet 18 rue Léon Gambetta**  
Aurélie Acquette  
☎ 07 62 78 72 52  
Manon Millequant  
☎ 06 61 28 49 08  
Jaufré Montagne  
☎ 07 62 78 82 55  
Cindy Primet  
☎ 06 09 54 34 20

Anthony Saint-Ghislain  
Élise Vautier  
☎ 06 22 39 69 73

**Cabinet 28 rue des Patriotes**  
Béranger Olive  
☎ 06 51 50 73 54  
France Charbaut  
Karim Chateur  
Farida Mazari

**Cabinet 3 rue Roger Salengro**  
Sabine Fornier  
Odile Keunebrock

### Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

**Soins Infirmiers à Domicile pour  
Personnes Âgées (SIDPA)**  
9 bis rue du Général de Gaulle  
☎ 03 20 80 48 67

### Masseurs-kinésithérapeutes

Perrine Dugardin  
55 rue Victor Hugo  
☎ 06 86 69 22 49

Vanessa Herrero Gonzalez  
43 rue Joseph Leroy  
☎ 06 74 54 12 08

Marine Normand  
3 bis rue de Wattrelos  
☎ 06 28 62 05 38



## Masseurs-kinésithérapeutes

### Cabinet 4 rue Léon Gambetta

Laurent Defurne

☎ 03 20 75 56 37

Marina Fondeur

☎ 03 20 75 56 37

Laura Pruvost

☎ 03 20 75 56 37

### Cabinet 15 rue Roger Salengro

Fiona Billiet

☎ 03 20 83 12 12

Alexandre Delcourt

☎ 06 89 56 91 90

Clémentine Glanes

☎ 03 20 83 12 12

Marion Joly

☎ 06 71 60 62 82 / 03 20 23 12 06

Quentin Le Moigne

☎ 03 20 83 12 12

Delphine Leroy

☎ 03 20 83 12 12

Marine Roose

☎ 03 20 23 92 06 / 06 71 60 62 82

### Cabinet 3 bis rue de Wattrelos

Tom Denis

☎ 07 81 86 89 89

06 87 83 77 42

Élodie Paquet

☎ 06 87 83 77 42

Magdalena Trifan-Maria

☎ 06 41 92 89 36

Léni Verwaerde

☎ 06 22 39 69 73

## Ergothérapeute

Stéphanie Cappelaere

12 rue Joseph Leroy

☎ 06 73 48 49 64

## Neuropsychologue

Adèle Lefrancq

4 place Lucien Demonchaux

☎ 06 70 50 25 76

## Orthophonistes

Fanny Ferrand

55 rue Victor Hugo

### Cabinet 11 rue Joseph Leroy

Axelle Bertet

☎ 03 20 02 11 33

Constance Delemme

☎ 06 33 14 12 06

Hélène Lepretre

Stéphanie Petit

☎ 03 20 02 11 33

## Ostéopathes

David Raye

4 rue Léon Gambetta

☎ 06 28 01 16 81

Grégoire Soupez

4 place Lucien Demonchaux

☎ 06 18 42 04 89



## Orthoptiste

Blandine Guénin-Van Belle  
4 place Lucien Demonchaux  
☎ 03 20 73 96 51 / 06 62 44 93 59

## Pédicures-Podologues

Aurélien Guénin  
4 place Lucien Demonchaux  
☎ 03 20 73 96 51

Cabinet 55 rue Victor Hugo  
☎ 03 20 45 22 12  
Audrey Marcant  
Jessica Pujol

## Psychomotricienne

Marine DAL  
4 place Lucien Demonchaux  
☎ 07 78 86 31 91

## Sophrologues

Marion Balen Crépelle  
4 place Lucien Demonchaux  
☎ 07 79 80 11 94

Claire Lesage Narguet  
La Yourte des Saisons  
60 rue Victor Hugo  
☎ 07 69 54 42 45

## PHARMACIES

Pharmacie Boulanger  
45 rue Joseph Leroy  
☎ 03 20 75 32 30

Pharmacie Dolicque  
1 rue Jean Jaurès  
☎ 03 20 75 31 22

Pharmacie Piot  
19 rue de Lys  
☎ 03 20 75 82 41

Pharmacie Centre Commercial  
Leers  
1 avenue de l'Europe  
☎ 03 20 75 74 78

## HOPITAUX

Centre hospitalier de Wattrelos  
30 rue du Dr Alexander Fleming  
☎ 03 20 66 40 00

Centre hospitalier de Roubaix  
☎ 03 20 99 31 31

Centre Hospitalier Régional  
et Universitaire de Lille  
☎ 03 20 44 59 62



## Défibrillateurs

Dans l'attente des pompiers ou du SAMU, les défibrillateurs cardiaques permettent de sauver les personnes ayant fait un arrêt cardiaque  
Voici les lieux d'implantation :



### Défibrillateurs en extérieur accessibles 24h/24

- Église Saint-Vaast, place Lucien Demonchaux
- Parking municipal du Buisson, rue Pierre Catteau
- École Alice Cotteaux, 10 rue Mozart
- Centre de soins infirmiers, 9 bis rue du G<sup>al</sup> de Gaulle



### Défibrillateurs en extérieur accessibles durant les horaires d'ouverture au public

- Salle polyvalente Louis Pasteur et Tir à l'arc, rue Pasteur
- Groupe scolaire Léonard de Vinci et salle polyvalente, 43 rue L. de Vinci
- Hôtel de Ville (entrée principale), 25 rue de Lys
- Boulodrome Jean de Coninck et Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif, parking Daudet, rue Roger Salengro
- Salle municipale Christiane Dubois, 25 rue Jean Jaurès



### Défibrillateurs en intérieur accessibles durant les horaires d'ouverture au public

- Salle de sport Boileau, rue Boileau
- Salle des fêtes André Kerkhove, 1 rue de Wattrelos
- Résidence autonomie les Quatre vents, 66 bis rue Léon Gambetta
- Salle de sport Motte-Bossut, 37 avenue de Verdun
- Salle de sport Alphonse Daudet, rue Roger Salengro
- Résidence Les Cygnes (ÉHPAD), 9 rue Jean Deprat
- Salle de gymnastique Jean-Claude Cauterman, rue Roger Salengro
- Tribune vestiaires du LOS Football, rue Pasteur
- Salle de tennis Boileau, rue Boileau
- Amical-Ciné, 35 rue Joseph Leroy
- Cercle Saint-Louis, 29 rue Jean Jaurès
- Centre Petite Enfance Jean-Claude Van Belle, rue Victor Hugo



## Les Logements Seniors

### Les Dominos

Résidence Le Repos,  
Résidence Les Rosiers  
et Hameau des Lilas

*Dossiers d'attribution  
à retirer en mairie*



### La Résidence Autonomie Les Quatre Vents

66 bis rue Léon Gambetta  
Tél. : 03 20 75 13 90  
[lhaddadi@ccas-leers.fr](mailto:lhaddadi@ccas-leers.fr)

### La Résidence Les Cygnes (ÉHPAD)

9 rue Jean Deprat  
Tél. : 03 20 65 39 00  
[contact@ehpad-leers.fr](mailto:contact@ehpad-leers.fr)

#### Accueil de jour

Dans le cadre de l'autonomie et  
du maintien à domicile, prise en  
charge à la journée des seniors,  
du lundi au vendredi, de 10 h à  
17 h (sauf jours fériés)





## Aides à l'adaptation du logement

### MaPrim Adapt (pour les + de 60 ans)

Une aide de l'État pour adapter votre logement en tant que propriétaire

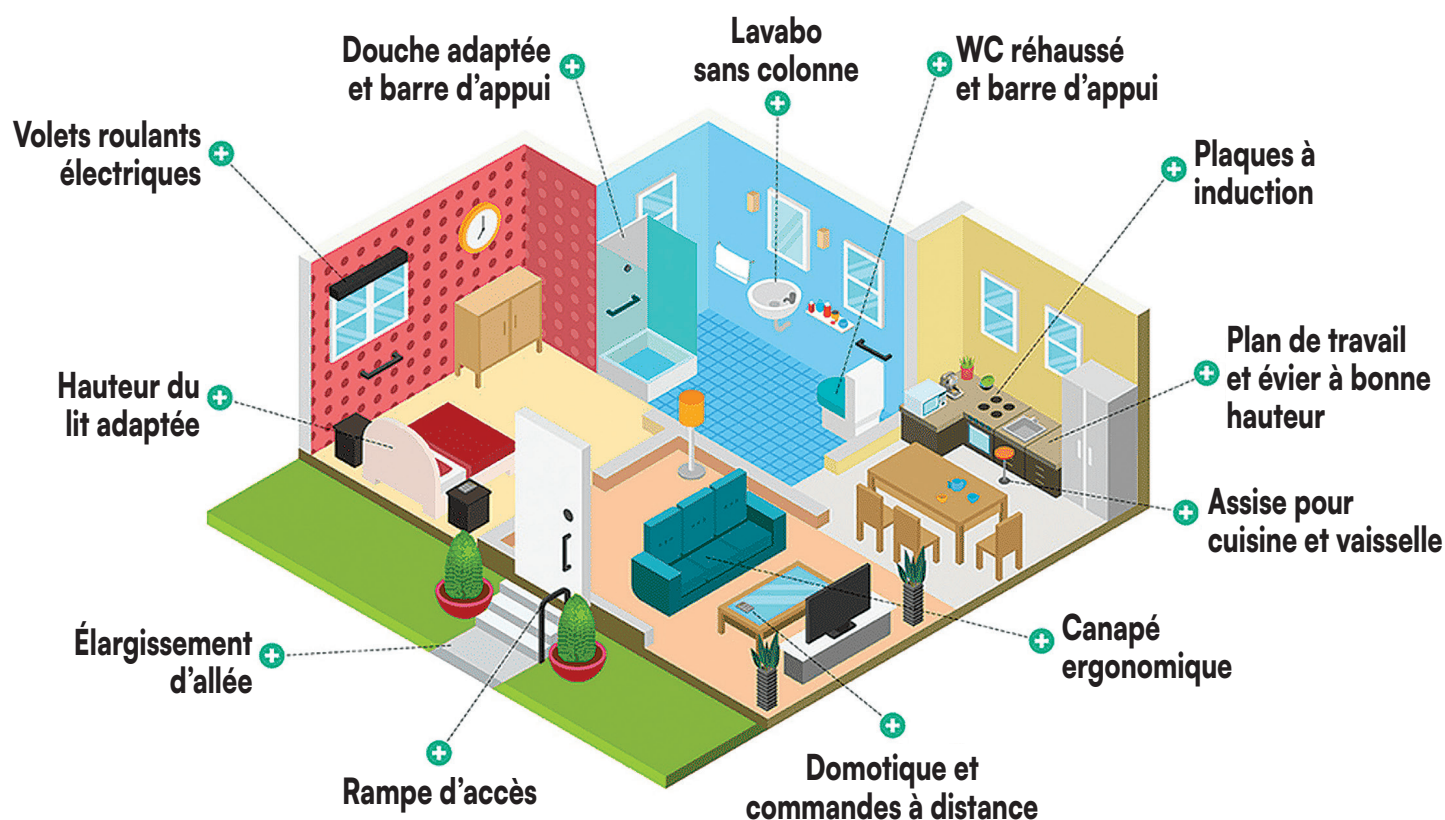
Renseignements sur <https://france-renov.gouv.fr/>

### Bien chez moi (75 ans et + ; pour les adhérents AGIR-ARRCO)

Prestation d'ergothérapie à domicile pour identifier les difficultés rencontrées par une personne âgée à son domicile et de suggérer des solutions pratiques pour améliorer son confort

Contact : AGIR-ARRCO Tél. : 0 970 660 660 (numéro non surtaxé)

## Exemples d'adaptations pour un logement sûr



Accompagnement possible par le CCAS en mairie  
[ccas@ccas-leers.fr](mailto:ccas@ccas-leers.fr) - Tél. : 03 20 20 06 05



## Opération Tranquillité Vacances

Pendant vos vacances, des policiers municipaux ou des ASVP se chargent de surveiller votre logement à l'occasion de leur patrouille.

Service gratuit  
Renseignement en mairie  
Tél. : 03 20 20 06 00  
[contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)



**Vacances :**  
partez l'esprit tranquille

## Opération Tranquillité Seniors

Les personnes âgées sont trop souvent les victimes de tentatives d'arnaques et de ruse. L'isolement est un facteur d'insécurité. Des gestes simples permettent de se prémunir contre les actes malveillants.

La Ville de Leers organise chaque année une réunion d'information et de sensibilisation aux réflexes à avoir pour assurer sa sécurité au quotidien.

Animée par la Police municipale et la Police nationale, cette rencontre permet aux seniors et à leurs proches d'obtenir de précieux conseils.

Renseignement en mairie  
Tél. : 03 20 20 06 00  
[contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)





## L'inclusion numérique

### Ateliers numériques :

Afin de lutter contre la fracture numérique, le CCAS a mis en place des ateliers où sont proposés des parcours d'apprentissages de différents niveaux : Débutant - Intermédiaire - Avancé.

### Les matinées connectées :

Des permanences permettent à chacun de résoudre son problème ou trouver un conseil numérique le vendredi matin à la salle Jacques Lameyse, 62/3 rue Victor Hugo.

Des temps avec différentes thématiques sont également proposés : Danger d'Internet, Mon espace santé...

Inscription obligatoire au CCAS au 03 20 20 06 05

## La Semaine bleue

La semaine Bleue, dédiée aux seniors, se déroule au mois d'octobre, généralement la première semaine. Des animations sont proposées durant les 7 jours. Renseignements auprès du CCAS



## Le voyage des aînés

Chaque année, la Ville offre aux aînés la possibilité de participer à une sortie touristique.

Renseignement en mairie au service Animation au 03 20 20 06 06



## Les ateliers de prévention

Actions mises en place par le CCAS avec plusieurs thématiques : prévention des chutes, corps/mémoire, nutrition...

Renseignements auprès du CCAS



## La vie locale

La Ville de Leers regorge de clubs et d'associations. N'hésitez pas à consulter l'annuaire sur le site de la Ville [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)



**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**APA** : Allocation personnalisée d'autonomie

**GIR** : Groupe Iso-Ressources (outil de mesure de perte d'autonomie d'une personne âgée)

**CARSAT** : Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail

**CPAM** : Caisse primaire d'Assurance Maladie

**AGIRC-ARRCO** : Régime de retraite complémentaire obligatoire

**ASPA** : Allocation de solidarité aux personnes âgées (prestation mensuelle accordée aux retraités vivant en France, ayant de faibles ressources, versée par la caisse de retraite)

**ÉHPAD** : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

## Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



# Les numéros d'urgence

Urgences

**112**

Urgence médicale

Pompiers

**18**

Situation de péril  
ou d'accident

Police

**17**

Signalement  
d'une infraction

Police  
municipale

**03 20  
66 58 22**

SAMU

**15**

Urgence médicale

Urgence SMS

**114**

Service par SMS  
pour malentendants

**0 800**

**59 59 59**

Centre anti-  
poison de Lille

Pharmacie

**3237**

Pharmacie  
de garde

Maltraitance

**39 77**

Personnes âgées  
et/ou handicapées

Maltraitance

**39 19**

Violences  
Femmes Info